

L'avis des professionnels: la collaboration EPFL - Université de Genève pour l'enseignement de l'architecture

Autor(en): **INTERASSAR**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **120 (1994)**

Heft 15/16

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-78330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'avis des professionnels

La collaboration EPFL – Université de Genève pour l'enseignement de l'architecture

Par l'INTERASSAR
Intergroupe
des associations
d'architectes
de Genève

Les architectes regroupés au sein de l'INTERASSAR, Intergroupe des associations d'architectes de Genève, ont été associés début 1993 aux différents projets de réforme de l'EAUG, tant par le Département de l'instruction publique genevois, que par la présidence de l'Ecole d'architecture.

Compte tenu de la nécessité de garantir régionalement un ensemble cohérent et de haute qualité pour l'enseignement et la recherche en architecture, l'INTERASSAR approuve et soutient le projet de collaboration entre l'EPFL et l'Université de Genève. Cette approbation est motivée par les qualités du projet, soit:

- l'utilisation rationnelle des potentialités des deux écoles et l'affirmation de leur personnalité;
- la suppression d'un double enseignement dans une aire géographique restreinte;
- une économie locale et régionale permettant la création d'un 3^e cycle à Genève;
- l'unité de lieu de l'enseignement genevois (= économie et efficacité);
- l'émulation entre les écoles romandes et une dynamique motivante pour l'école genevoise;
- l'indépendance de l'Institut par son rattachement direct au Rectorat.

Les chances de réussite, les atouts et les risques

L'INTERASSAR soutient le projet, qui est un pari ambitieux et motivant. Cela dit, un programme pédagogique, si parfait soit-il, reste lié aux qualités des hommes appelés à le mettre en œuvre.

Or l'INTERASSAR ne croit pas que l'on puisse faire mieux et avec de moindres moyens, en reconduisant *in corpore* les mêmes enseignants. Le passé en est la démonstration. De nouveaux profils doivent donc être définis, sans complaisance pour certains « mandarins », et une réévaluation du corps enseignant est indispensable. L'INTERASSAR ne cautionnera pas un projet opportuniste, qui ferait l'économie d'une évaluation et d'une autocritique pour tous. La gestion doit aussi

devenir plus rigoureuse.

Pour que le 3^e cycle ait des chances de réussir, il est nécessaire que le 2^e soit très bon et même exceptionnel, d'où l'importance du corps enseignant, du choix des professeurs invités, de la dynamique pédagogique et de l'émulation entre écoles, née de la « concurrence ».

Il est également indispensable que l'école s'assure la collaboration de praticiens locaux, pour que s'instaure enfin un dialogue entre eux et l'école.

Quant à la dimension idéale de l'Institut (2^e et 3^e cycles), l'effectif étudiant devrait être d'environ deux cent cinquante élèves.

Mais rien n'est encore acquis; le projet est audacieux, tout se jouera sur les résultats et, d'abord, sur les moyens mis en place pour y parvenir. Ils seront révélateurs des motivations et annonciateurs de l'avenir. Le pouvoir politique ne donnera probablement pas de nouvelle chance à l'Institut, si celui-ci ne prouve pas rapidement sa raison d'être et sa vitalité.

Valeur des titres

Le projet prévoit :

- que le 1^{er} cycle peut aussi être effectué à Zurich, Lausanne et Genève constituant des alternatives pour le 2^e cycle;
- qu'en cas de 2^e cycle suivi à Genève, la mobilité semestrielle de l'étudiant vers les EPF n'est plus possible;
- qu'à la fin du 2^e cycle à Genève, il est décerné un diplôme genevois.

L'appellation « diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale » sera plus attractive dans un contexte européen et incitera les étudiants à demeurer à Lausanne. Genève se doit donc d'être remarquable, surtout si à la fin du 2^e cycle, un diplômé genevois doit refaire une

année à Lausanne ou Zurich pour obtenir un diplôme EPF.

Les enseignements seront certainement complémentaires, mais les diplômes seront-ils équivalents?

Urbanisme et aménagement du territoire

L'accord de collaboration intervenu le 4 février dernier entre l'Université de Genève et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne prévoit notamment que l'urbanisme et l'aménagement du territoire deviennent l'un des quatre centres de gravité des 2^e et 3^e cycles de Genève.

Pour ces domaines particuliers de formation, la fermeture de l'EAUG dans sa structure actuelle ne devrait pas laisser de regrets: la création d'un nouvel Institut au sein de l'Université de Genève est une chance unique à saisir pour l'ensemble de la Suisse romande. Elle permet enfin d'espérer que ce regroupement des forces et compétences en un seul lieu assurera, en Suisse romande, la formation professionnelle de niveau supérieur qui fait défaut aujourd'hui, et constituera le pendant de l'Institut ORL – dont la Suisse alémanique bénéficie depuis plusieurs décennies déjà.

Une formation de 2^e cycle en urbanisme et aménagement du territoire est indispensable à la survie de cette profession: il s'agit en effet de conforter l'identité d'un métier à part entière et, pour commencer, d'assurer la relève dans les milieux professionnels. On ne peut plus se contenter de reléguer l'enseignement de ces disciplines au 3^e cycle, sans courir le risque de voir la profession d'urbaniste ou d'aménagiste se déstructurer à long terme.

Cette création romande pourrait apparaître comme une occasion de lancer un pont vers la Suisse alémanique, en *offrant* une alternative originale à la formation de 3^e cycle, dispensée en langue allemande par l'ORL et largement reconnue dans les milieux professionnels.